

Questions orales

que, dès novembre, j'ai demandé aux responsables du ministère de procéder à un examen de ce système.

Actuellement, nous consultons les organismes et les particuliers intéressés de tout le pays, en vue de remédier aux abus et de clarifier le système, de sorte qu'il soit plus juste, plus simple et plus utile pour la majorité des organisations caritatives de ce pays.

Il y aura des modifications qui, de façon efficace, amélioreront le système et le rendront plus juste.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Communications, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Depuis 1984, le gouvernement a réduit de plus de 280 millions de dollars les crédits de la Société Radio-Canada. Or, voilà maintenant que le ministre préside au démantèlement de l'administration centrale de la société.

Le ministre peut-il nous garantir que les régions du pays autres que Montréal et Toronto auront les ressources voulues pour réaliser leur mandat national?

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, il est tout à fait clair que le gouvernement a démontré qu'il appuie la Société Radio-Canada en lui accordant de nombreuses augmentations de crédits au cours des dernières années.

En 1987-1988, le gouvernement lui a accordé une augmentation annuelle de 20 millions de dollars sur dix ans, afin de lui permettre de remplacer son matériel désuet.

En 1988-1989, le gouvernement lui a octroyé de nouveaux crédits de quelque 65,5 millions de dollars, afin de lui permettre de mener à bien son projet de centre de radiotélédiffusion à Toronto. Toujours en 1988-1989, le gouvernement a versé à la société près de 130 millions de dollars pour la période allant de 1989 à 1990 et de 1992 à 1993. Il a aussi engagé bien entendu, de nouveaux crédits de 81 millions de dollars, afin de lui permettre de faire face à des dépenses imprévues.

La question du député porte sur les régions autres que celles de Toronto et de Montréal.

En réponse à cette question, il s'agit là d'une décision qui appartient au conseil d'administration de la Société Radio-Canada qui dirige une société indépendante.

Des voix: Oh, oh!

M. Edwards: Les annonces faites aujourd'hui indiquent une décentralisation du processus décisionnel de la Société Radio-Canada, afin qu'on puisse tenir compte des besoins des régions.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au député.

M. McDermid: Vous êtes centralisateur.

M. Mills: Oui, je crois dans des institutions nationales fortes.

Des voix: Bravo!

M. Mills: Je tiens à dire que mon collègue ne peut nous garantir qu'on ne sabrera pas dans le budget de la Société Radio-Canada dans l'ouest du pays, dans la région de l'Atlantique et dans le Nord.

Peut-il intervenir et nous donner ces garanties?

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, afin d'éviter que la Chambre et les Canadiens ne se fassent une fausse idée de la question, je voudrais préciser que les compressions budgétaires annoncées aujourd'hui par le président de la Société Radio-Canada découlent des annonces budgétaires d'avril 1989.

Elles s'attaquent surtout à la lourdeur administrative de la Société Radio-Canada, et le président Veilleux a pris soin de souligner qu'il tente de préserver les services de programmation et notamment les services régionaux de la Société Radio-Canada.

Des voix: Bravo!

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire a raison. Je crains que mon collègue là-bas ait tort.

Le secrétaire parlementaire était président du Comité des communications. Il se trouve que l'objectif de 95 p. 100 en contenu canadien que s'est donné le gouvernement dans le domaine de la radiodiffusion est sérieusement compromis à cause des compressions de 20 millions de dollars d'aujourd'hui qui seront suivies, semble-t-il, d'une autre coupe sombre de 15 millions de dollars dans la programmation. Le gouvernement ne peut pas jouer sur les deux tableaux à la fois, n'est-ce pas?

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, je rappelle instamment au député qu'aucune nouvelle compression